



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

**BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE**

---

Année 1928



**BERNE**

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1930

## Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union de l')		Afrique occident. française		Albanie		Allemagne	
	1928 <sup>1)</sup>		1928 <sup>2)</sup>		1928		1928	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
<b>I. Stations.</b>								
Nombre des stations:								
a) des Administrations d'Etat . . . . .	5	12	6	—	4)	—	41	148
b) des Compagnies privées ou des particuliers . . . . .	3	26	—	—	—	—	3	795
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	<b>—</b>	<b>4)</b>	<b>—</b>	<b>44</b>	<b>943</b>
Ces stations comprennent:								
a) stations ouvertes à la correspondance publique générale . . . . .	4	16	6	—	4)	—	5	797
b) stations ouvertes à la correspondance publique restreinte . . . . .	—	—	—	—	4)	—	22	145
c) stations ouvertes exclusivement à la correspondance officielle . . . . .	1	—	—	—	—	—	6 <sup>1)</sup>	1
d) stations ouvertes à la correspondance d'intérêt privé . . . . .	3	22	—	—	—	—	1	—
e) stations ouvertes à la correspondance particulière . . . . .	—	—	—	—	—	—	3	—
f) stations radiogoniométriques . . . . .	—	—	—	—	—	—	3 <sup>2)</sup>	—
g) radiophares . . . . .	—	—	—	—	—	—	7	—
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	<b>—</b>	<b>4)</b>	<b>—</b>	<b>47</b>	<b>943</b>
D'autre part, les stations de bord comprennent:								
a) stations ayant un service permanent (1 <sup>re</sup> catégorie) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	191
b) stations ayant un service de durée limitée (2 <sup>e</sup> catégorie) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	41
c) stations n'ayant pas de vacations déterminées (3 <sup>e</sup> catégorie) . . . . .	38	—	—	—	—	—	—	711
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>943</b>
<b>II. Dispositifs d'émission.</b>								
1 <sup>o</sup> à ondes amorties { a) excitation ordinaire (émission ronflante) . . . . .	4	38	6	—	—	—	17	—
{ b) excitation par choc (émission musicale) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
2 <sup>o</sup> à ondes entretenues { a) étincelles (éclateur rotatif, etc.) . . . . .	—	—	—	—	—	—	13	—
{ b) alternateur . . . . .	—	—	—	—	—	—	42	58
{ c) lampes thermoioniques . . . . .	2	—	—	—	4)	—	—	—
{ d) arc . . . . .	—	—	—	—	—	—	1	919
<b>III. Dépenses de premier établissement.</b>								
1 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante . . . . .	Livres sterling		Francs français					
	17 861 <sup>2) 3)</sup>		—		1)		3)	
2 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement de l'année courante:								
a) main-d'œuvre . . . . .	58 <sup>2) 3)</sup>		112 156		1)		3)	
b) bâtiments . . . . .	—		353 000		1)		3)	
c) matériel . . . . .	483 <sup>2) 3)</sup>		155 200		1)		3)	
<b>Total</b>	<b>18 402 <sup>2) 3)</sup></b>		<b>620 356</b>		<b>—</b>		<b>—</b>	
<b>IV. Personnel.</b>								
1 <sup>o</sup> Personnel du service de direction, en général . . . . .	6	3)	—	—	2)	—	3)	—
2 <sup>o</sup> Personnel d'exploitation:								
a) fonctionnaires supérieurs . . . . .	6	3)	—	—	1	—	3)	3)
b) fonctionnaires d'exploitation des stations . . . . .	13	3)	16	—	7	—	3)	3)
c) autre personnel . . . . .	5	3)	8 <sup>1)</sup>	—	3	—	3)	3)
<b>V. Trafic.</b>								
1 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de toute nationalité:								
a) radiotélégrammes soumis à la taxe . . . . .	6 088		2 349		—		19 142	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe . . . . .	2 164		—		—		226	
2 <sup>o</sup> Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de toute nationalité:								
a) radiotélégrammes soumis à la taxe . . . . .	11 383		9 267		—		66 098	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe . . . . .	2 348		—		—		623	
3 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations de bord, à des navires de toute nationalité (non compris les radiotélégr. transmis en transit):								
a) radiotélégrammes soumis à la taxe . . . . .	3)		—		—		30 124	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe . . . . .	3)		—		—		—	
<b>Total</b>	<b>21 983</b>		<b>11 616</b>		<b>—</b>		<b>116 213</b>	
<b>VI. Dépenses d'exploitation.</b>								
a) Personnel . . . . .	Livres sterling		Francs-or					
b) Locaux . . . . .	11 703 <sup>2) 3)</sup>		26 340		3)		3)	
c) Matériel . . . . .	1 159 <sup>2) 3)</sup>		10 000		3)		3)	
d) Dépenses diverses . . . . .	—		—		3)		3)	
<b>Total</b>	<b>12 862 <sup>2) 3)</sup></b>		<b>36 340</b>		<b>—</b>		<b>—</b>	
<b>VII. Recettes.</b>								
a) Produit des radiotélégrammes { taxe côtière . . . . .	Livres sterling		Francs-or		Francs-or		Reichsmarks	
{ taxe de bord . . . . .	4 098		311 396,90		—		295 551	
{ taxe télégraphique . . . . .	684		—		3)		444 500	
b) Recettes diverses . . . . .	—		—		—		143 092	
<b>Total</b>	<b>4 782</b>		<b>311 396,90</b>		<b>3)</b>		<b>883 143</b>	

## comparative de 1928.

Angola		Argentine		Australie (Fédération) <sup>1)</sup>		Belgique		Bornéo britannique du Nord		Cameroun (Territoire sous mandat français)		Canada		Cap-Vert (Iles du)		Ceylan	
1928		1928 <sup>1)</sup>		1928		1928		1928		1928		1928 <sup>1)</sup>		1928		1928	
Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
7 <sup>1)</sup>	—	28	56	—	3	3	8	4	—	1	—	35	37	9 <sup>1)</sup>	1	2	—
—	—	2	—	27	107	—	132	—	—	—	—	22	296	—	—	—	—
7	—	30	56	27	110	3	140	4	—	1	—	57	333	9 <sup>1)</sup>	1	2	—
7	—	14	56	27	110	2 <sup>1)</sup>	100	4	—	1	—	42 <sup>2)</sup>	296	2	1	1	—
—	—	6	—	—	—	—	37	—	—	—	—	—	—	7	—	—	—
—	—	10	—	—	—	1	2	—	—	—	—	—	37	—	—	1	—
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 <sup>3)</sup>	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—
7	—	30	56	27	110	3	140	4	—	1	—	57	333	9	1	2	—
—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—
—	—	—	—	103	—	—	—	—	—	—	—	155	—	—	—	—	—
—	—	52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	176	—	1	—	—	—
—	—	52	—	110	—	—	—	—	—	—	—	333	—	1	—	—	—
8	—	22	48	23	49	3	139	4	—	1	—	—	244	9	1	1	—
—	—	—	—	—	60	—	—	—	—	—	—	—	35	—	—	—	—
2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	39	—	—	—	—
—	—	15	26	4	1	—	7	—	—	—	—	—	51	—	—	2	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Angolares						Francs belges						Dollars				Roupiés	
4 367 100,80		—		2)		667 869 211 025		1)		—		1 333 187,27 <sup>4)</sup>		2)		210 000	
—		—		2)		119 —		1)		—		—		2)		1)	
—		—		2)		— 51961 <sup>2)</sup>		1)		—		268 687,03 <sup>4)</sup>		2)		—	
4 367 100,80		—		—		612027 <sup>2)</sup> 215885 <sup>3)</sup>		—		—		1 601 874,30 <sup>4)</sup>		—		210 000	
2)		—		—		57 <sup>4)</sup>		3		—		300		3)		2 —	
2) 3)		—		27 —		2 <sup>5)</sup> 18 <sup>6)</sup>		4 —		—		66 —		3) 3)		3 —	
2) 2)		—		60 124		9 <sup>5)</sup> 121 <sup>7)</sup>		4 —		1 —		118 263		3) 3)		20 —	
2) 2)		—		15 —		6 <sup>5)</sup> 14 <sup>8)</sup>		20 —		3 —		145 —		3) 3)		7 —	
468		27 120		39 828		5 375		85		396		456 239		765		4 667	
10		24 046		—		508		—		—		—		57		—	
1 662		76 677		59 246		27 218		432		1 099		—		3 823		9 829	
—		29 229		—		2 366		—		—		—		36		—	
—		—		3 427		6 070		—		—		—		1		—	
—		—		47		207		—		—		—		—		—	
2 140		157 072		102 548		41 744		517		1 495		456 239		4 682		14 496	
2)		—		2)		Francs belges		Dollars		Francs français		Dollars		—		—	
2)		—		2)		617 288 384 181 <sup>9)</sup>		15 484		36 035		—		—		—	
2)		—		2)		58838 9289 <sup>10)</sup>		3 246		—		552 605,77 <sup>4)</sup>		3)		—	
2)		—		2)		—		4 789		—		—		—		—	
—		—		—		676126 <sup>11)</sup> 393713 <sup>11)</sup>		23 519		39 035		552 605,77 <sup>4)</sup>		—		—	
Angolares		Pesos		Francs belges		Francs-or		Francs français		Dollars		Escudos		Roupiés			
53 277,622		3)		456 025 <sup>12)</sup>		4 128,00		24 487,50		—		115 743,08		53 893			
—		3)		234 888 <sup>14)</sup>		—		—		—		17,60		—			
32 331,076		3)		178 337		—		—		236 119		10 536,60		5 988			
—		3)		—		—		—		272 611		—		—			
85 608,698		99 130,62 <sup>1)</sup>		—		869 250 <sup>13)</sup>		4 128,00		24 487,50		508 730		126 297,28		59 881	











## Statistique radiotélégraphique comparative de 1928.

## Observations

**Afrique du Sud (Union de 1').** — 1) Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — 2) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — 3) Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord.

**Afrique occidentale française.** — 1) Marins de l'Etat. — 2) Pour les renseignements intéressant spécialement le Dahomey, voir sous Dahomey.

**Albanie.** — 1) Aucune indication ne peut être fournie. — 2) Les services p. t. t. étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — 3) Télégrammes échangés entre stations fixes: télégrammes soumis à la taxe: 8653; télégrammes exempts de la taxe: 284. — 4) 3 stations fixes appartenant à l'Etat, dont 1 est ouverte à la correspondance publique générale et les 2 autres à la correspondance publique restreinte. Ces stations ont des dispositifs d'émission à ondes entretenues (lampes thermoioniques). — 5) Recettes produites par les télégrammes: 3353 francs-or.

**Allemagne.** — 1) Dont 3 stations effectuent aussi le service radiogoniométrique. — 2) Ces 3 stations effectuent aussi la correspondance officielle et sont déjà mentionnées sous c). — 3) Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés avec le service radio, et l'exploitation des stations radiotélégraphiques privées et autres étant réunie à d'autres exploitations, aucun chiffre ne peut être fourni.

**Angola.** — 1) En outre, 10 stations fixes à l'intérieur. — 2) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, aucune indication précise ne peut être fournie.

**Argentine (République).** — 1) Cette statistique ne se rapporte qu'aux stations de la Marine de guerre et à 2 stations côtières de la « Transradio Internacional, Compania Radiotelegráfica Argentina ». — 2) Dont 81 861,95 pesos affectent les stations côtières et 17 268,67 pesos affectent les stations de bord.

**Australie (Fédération).** — 1) Les renseignements qui figurent sous ce titre se rapportent à la Fédération australienne, aux Iles de l'Amirauté, à la Nouvelle-Guinée britannique, aux Iles Marshall et à la Nouvelle-Irlande. — 2) Aucune indication ne peut être fournie.

**Belgique.** — 1) Outre ces 2 stations côtières (Anvers Radio et Ostende Radio) la station fixe Bruxelles Radio (FC FX) intervient exceptionnellement pour l'échange des radiotélégrammes avec les paquebots de la Compagnie Belge Maritime du Congo. — 2) La diminution des dépenses provient de suppressions de matériel. — 3) Dépenses effectuées par l'Etat (budget de la Marine en ce qui concerne les stations de bord). — 4) Agents des compagnies privées. Les attributions dirigeantes relatives au service de la radiotélégraphie de l'Etat sont exercées par des fonctionnaires qui s'occupent, en ordre principal, de la télégraphie ordinaire. — 5) Agents de l'Etat. — 6) Dont 2 agents de l'Etat. — 7) Dont 9 agents de l'Etat. — 8) Agents des compagnies privées. L'entretien des stations de bord de l'Etat est assuré par le personnel ouvrier attaché aux stations côtières. — 9) Dont 233 651 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — 10) Dont 5493 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — 11) Dépenses effectuées par l'Etat. Ne comprennent ni les charges d'amortissement ni l'intérêt des capitaux de premier établissement. — 12) Pour les radiotélégrammes échangés entre les stations côtières et les paquebots de l'Etat, il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Ces radiotélégrammes sont soumis à une taxe maritime totale. — 13) Dont 634 362 francs belges au profit de l'Etat. — 14) Dont 224 francs belges au profit de l'Etat.

**Bornéo britannique du Nord.** — 1) Aucune indication ne peut être fournie.

**Canada.** — 1) Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — 2) Dont 8 effectuent aussi le service radiogoniométrique. — 3) Outre les 8 stations signalées à la note 2). — 4) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Cap-Vert (Iles du).** — 1) Stations également affectées au service télégraphique intérieur. — 2) Aucune indication ne peut être fournie. — 3) Service commun p. t. t.

**Ceylan.** — 1) Aucune indication ne peut être fournie.

**Congo belge.** — 1) La station côtière du Congo belge (Banana Radio) est exploitée par l'Etat. — 2) Les dépenses de premier établissement et d'exploitation sont confondues dans la comptabilité avec celles qui se rapportent aux autres stations du réseau radiotélégraphique de la Colonie.

**Côte d'Or.** — 1) Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — 2) Aucune indication ne peut être fournie.

**Curaçao.** — 1) En outre, une station à ondes courtes pour le service Amsterdam-Curaçao et New York-Curaçao, ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 1928. Produits des télégrammes: 126 878,14 francs-or. — 2) Y compris les frais d'exploitation de la station à ondes courtes.

**Dahomey.** — 1) Ce chiffre signifie le nombre de mots.

**Danemark.** — 1) Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — 2) Stations côtières groenlandaises relevant de « Groenlands Styrelse », Copenhague.

**Dantzig (Ville libre de).** — 1) Exploitée par l'Administration des Postes et des Télégraphes de la Ville libre de Dantzig. — 2) Exploitées par la « Deutsche Betriebsgesellschaft für drahtlose Telegraphie », à Berlin. — 3) Aucune indication ne peut être fournie. — 4) Personnel chargé en même temps d'autres fonctions.

**Egypte.** — 1) Exercice du 1<sup>er</sup> mai 1928 au 30 avril 1929. — 2) Stations côtières Alexandria Radio et Kosseir Radio. — 3) A Alexandria Radio. — 4) 1 dispositif pour chacune des 2 stations. — 5) Station côtière Port Sudan Radio.

**Erythrée.** — 1) Exercice 1926-1927.

# Statistique radiotélégraphique comparative de 1928.

## Observations

**Estonie.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — <sup>2)</sup> En outre, il y a la station fixe d'Haapsalu, appartenant à l'Administration d'Etat et ouverte à la correspondance publique générale. — <sup>3)</sup> Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les données relatives exclusivement au service radiotélégraphique ne peuvent être indiquées. — <sup>4)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Etablissements français de l'Océanie.** — <sup>1)</sup> Dépenses réparties au prorata du trafic télégraphique et radiotélégraphique assuré par les stations côtières qui sont également des stations fixes. Dépenses totales 252 759 francs français. — <sup>2)</sup> Recettes totales des stations fixes et côtières 358 866 francs français. — <sup>3)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Etats-Unis d'Amérique.** — <sup>1)</sup> Les chiffres qui suivent se rapportent aux stations de l'Armée.

**France.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — <sup>2)</sup> Il n'est pas possible de donner le nombre de fonctionnaires de direction qui s'occupent des stations côtières en raison de la fusion des services postaux, télégraphiques et téléphoniques. — <sup>3)</sup> Y compris le trafic des stations algériennes.

**Grande-Bretagne.** — <sup>1)</sup> Dont 5 stations effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>2)</sup> En outre, 5 stations comprises dans le nombre indiqué sous a) effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>3)</sup> Les renseignements relatifs aux systèmes d'émission employés par les 649 stations de bord contrôlées par l'Etat ne peuvent être fournis. — <sup>4)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>5)</sup> Le personnel employé dans le service radiotélégraphique des stations côtières étant occupé à d'autres travaux d'une importance considérable et variée, il n'est pas possible de fournir un chiffre quelconque sous ce titre. — <sup>6)</sup> Les compagnies radiotélégraphiques exploitant les stations de bord ne peuvent pas fournir de renseignements sous ce titre. — <sup>7)</sup> Aucune indication distincte du service entre points fixes (stations fixes) ne peut être fournie pour le service entre les navires et la côte.

**Guinée française.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre signifie le nombre de mots.

**Guyane britannique.** — <sup>1)</sup> Dont 1 effectue aussi le service radiogoniométrique. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Guyane française.** — <sup>1)</sup> 4 stations fixes: Régina, S. Georges, S. Laurent et Cépérou, qui ne constituent qu'une extension du réseau télégraphique.

**Honduras britannique.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Indes britanniques (Office indien).** — <sup>1)</sup> Dont 3 correspondent aussi avec des stations fixes. — <sup>2)</sup> Station radiogoniométrique à Karachi. — <sup>3)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Indes britanniques (Office indo-européen).** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — <sup>2)</sup> Montant indiqué dans la statistique 1927-28.

**Indes néerlandaises.** — <sup>1)</sup> Dont 2 stations relevant du Département de la Marine, tandis qu'une station (ouverte à la correspondance fixe inter-insulaire et internationale) effectue la transmission des télégrammes « à longue distance ». — <sup>2)</sup> Y compris 11 stations qui assurent aussi le trafic inter-insulaire. — <sup>3)</sup> En outre 9 stations fixes. — <sup>4)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones utilisées pour l'échange de la correspondance avec les navires en mer. — <sup>5)</sup> Y compris 30 773 florins revenant aux Départements militaires et 3871 florins aux compagnies privées.

**Indochine française.** — <sup>1)</sup> En outre, il existe 7 postes terrestres. — <sup>2)</sup> Dont 8 effectuent un service avec des stations fixes. — <sup>3)</sup> Les stations côtières indochinoises n'ayant pas un budget spécial et la plupart d'entre elles assurant non seulement un service côtier, mais un service entre stations fixes, il est impossible d'indiquer exactement le personnel employé au service côtier et les dépenses relatives à ce service.

**Irlande (Etat libre d').** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Japon, Archipel de la Mer du Sud sous le mandat du Japon, Chosen, Territoire loué de Kwantoung, Sakhalin japonais, Taiwan.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> avril 1928 au 31 mars 1929. — <sup>2)</sup> Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les données relatives exclusivement au service radiotélégraphique ne peuvent être indiquées. — <sup>3)</sup> Il y a en outre 1 ingénieur supérieur qui s'occupe en même temps d'autres travaux. — <sup>4)</sup> Les radiotélégrammes de transit sont exclus de ce service.

**Kenya.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Macao.** — <sup>1)</sup> 0,40 Escudo = 1 franc-or.

**Madagascar et Dépendances.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> Opérateurs et mécaniciens indigènes.

**Maurice (Ile).** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Mexique.** — <sup>1)</sup> En outre, 12 stations radiotélégraphiques établies à l'intérieur du pays et dépendant de la Direction générale des télégraphes nationaux. — <sup>2)</sup> 5 stations côtières sont équipées en ondes amorties et ont en outre un émetteur à ondes entretenues (lampes thermoioniques). — <sup>3)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Mozambique.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre se rapporte aux stations de bord.

**Nigeria.** — Aucune indication ne peut être fournie.

# Statistique radiotélégraphique comparative de 1928.

## Observations

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Navires de guerre (non compris les navires auxiliaires, les balayeurs de mines, les sous-marins et les torpilleurs). — <sup>2)</sup> La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — <sup>3)</sup> Bateaux-phares. — <sup>4)</sup> Dont 22 stations de bord exploitées par la Nederlandsche Telegraaf Maatschappij « Radio-Holland », Amsterdam. Ces stations munies d'une installation à lampes thermoioniques ont en outre une installation à ondes amorties et sont aussi comprises dans le nombre indiqué sous II 1<sup>o</sup> b). — <sup>5)</sup> Dont 3 à ondes entretenues modulées par une fréquence audible. — <sup>6)</sup> Dont 4 à ondes entretenues modulées par une fréquence audible. — <sup>7)</sup> 1 franc-or = 0,48 florin. — <sup>8)</sup> Aucune station de bord n'étant la propriété de l'Administration des Télégraphes, ou exploitée par elle, cette indication ne peut être fournie. — <sup>9)</sup> Non compris le personnel de la Marine de guerre. — <sup>10)</sup> Non compris le personnel de l'Administration centrale des télégraphes dont aucune indication ne peut être fournie, les services télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique étant fusionnés. — <sup>11)</sup> Après l'amortissement de l'année courante. — <sup>12)</sup> La taxe télégraphique des radiotélégrammes étant considérée comme faisant partie du produit de la télégraphie ordinaire, cette indication ne peut être fournie.

**Pérou.** — <sup>1)</sup> Ces 3 stations sont déjà comprises dans le chiffre mentionné sous 1<sup>o</sup> b). — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Pologne.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Roumanie.** — <sup>1)</sup> Correspondance publique seulement avec les stations de bord.

**Somalie britannique.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Straits Settlements.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Suède.** — <sup>1)</sup> L'Administration des Télégraphes possède, en outre, 6 stations fixes qui, généralement, ne sont pas ouvertes à la correspondance publique générale. Par l'intermédiaire de ces stations, il a été échangé des télégrammes avec d'autres stations fixes situées à l'étranger et avec des stations d'aéronef. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne concerne que le personnel de l'Administration des Télégraphes. — <sup>3)</sup> Il y a, en outre, 3 stations météorologiques, etc. — <sup>4)</sup> Bateaux-phares. — <sup>5)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière appartenant aux Chemins de fer de l'Etat. — <sup>6)</sup> Stations d'aéronef. — <sup>7)</sup> Le chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord (au nombre de 282), que l'Administration des Télégraphes a données à louage aux propriétaires des navires. — <sup>8)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>9)</sup> Dont 28 840 couronnes revenant à l'Administration des Télégraphes. — <sup>10)</sup> Droits d'abonnement pour les stations de bord mentionnées dans la note <sup>7)</sup> ci-dessus.

**Suisse.** — <sup>1)</sup> 5 stations fixes : Bâle, Berne, Dübendorf-Kloten, Genève et Lausanne, exploitées par des entreprises privées et placées sous le contrôle de l'Administration des Télégraphes. Les stations de Bâle, de Dübendorf-Kloten, de Genève et de Lausanne sont réservées à des services spéciaux (services aéronautique et météorologique, etc.). La station de Berne est ouverte à l'échange de télégrammes privés. Elle est exploitée par la Radio-Suisse S. A. à Berne. Cette station possède trois émetteurs dont deux utilisent des ondes de moyenne longueur et l'autre des ondes courtes; elle communique avec Amsterdam, Barcelone, Belgrade, Copenhague, Londres, Madrid et Varsovie. Personnel affecté à la Compagnie: 92 agents dont 9 appartenant à la Direction et au service d'Administration, 20 au service technique et 63 à l'exploitation. Nombre des télégrammes transmis et reçus: 670 226. Produit des télégrammes: 1 049 923 francs suisses. Dépenses d'exploitation: 741 670 francs suisses. Fonds social: 2 100 000 francs suisses. L'Administration suisse est intéressée dans l'entreprise.

**S. Thomé.** — <sup>1)</sup> La station radiotélégraphique ayant été fermée pendant l'année 1928 par ordre supérieur, son mouvement statistique a été nul.

**Tchécoslovaquie.** — <sup>1)</sup> Aucune indication n'a été fournie par le propriétaire de la station.

**Territoires du Levant sous mandat français.** — <sup>1)</sup> Station exploitée par la Société Radio-Orient, 79 Boulevard Haussmann, Paris.

**Togo (Territoire sous mandat français).** — <sup>1)</sup> La taxe télégraphique n'a pas été appliquée. — <sup>2)</sup> Recettes du trafic échangé avec les stations fixes: 131 146 francs français.

**Trinité et Tobago.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Tripolitaine.** — <sup>1)</sup> Station appartenant à la Marine italienne. — <sup>2)</sup> La station est exploitée par le personnel de la Marine italienne.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> Stations de la Marine française. — <sup>2)</sup> Personnel de la Marine française.

**Union des Républiques Soviétistes Socialistes.** — <sup>1)</sup> Non compris 6 stations réceptrices. — <sup>2)</sup> D'après des renseignements incomplets. — <sup>3)</sup> Ces données se rapportent à 7 stations côtières.

## NOTES.

Les Offices de l'Union qui ne sont pas désignés dans la présente statistique n'ont fourni aucun renseignement au Bureau international.

Les traits (—) signifient qu'aucun renseignement n'a été fourni au Bureau international, soit en raison d'impossibilités, soit parce qu'il n'y avait pas de renseignements à donner.